



المعهد التونسي للدراسات الاستراتيجية
INSTITUT TUNISIEN DES ÉTUDES STRATÉGIQUES

I T E S

LA TUNISIE FACE À LA COVID-19 À L'HORIZON 2025

PHASE 2

**MESURES AGRICOLES D'URGENCE ET
DE RIPOSTE STRATÉGIQUE FACE
À LA RECRUDESCENCE DE LA COVID-19**

**URS : AGRICULTURE ET INDUSTRIES
AGROALIMENTAIRES**



المعهد التونسي للدراسات الاستراتيجية
INSTITUT TUNISIEN DES ÉTUDES STRATÉGIQUES

I T E S

LA TUNISIE FACE À LA COVID-19 À L'HORIZON 2025

PHASE 2

**MESURES AGRICOLES D'URGENCE ET
DE RIPOSTE STRATÉGIQUE FACE
À LA RECRUESCENCE DE LA COVID-19**

**URS : AGRICULTURE ET INDUSTRIES
AGROALIMENTAIRES**

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	Accroissement et stabilisation de l'offre et constitution de stocks de réserves des produits agricoles et agroalimentaires de base			
	1. Offre des produits agricoles et agroalimentaires de base stabilisée		2. Stocks de réserves stratégiques constitués	
	1.1. Production et productivité améliorées	1.2. Valorisation et stabilisation des produits périssables	2.1. Collecte des productions et constitution de stocks stratégiques en produits de base	2.2. Capacité de stockage augmentée
MESURES OPÉRATIONNELLES	- Augmenter l'enveloppe budgétaire réservée aux crédits de campagne et d'investissement et faciliter l'accès en allégeant les procédures administratives (convention ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche avec BTS et convention avec BNA) - Assurer l'approvisionnement des exploitations agricoles en semences, intrants et facteurs de production à temps pour réussir la mise en place des cultures, notamment les céréales (campagne 2020-21) - Alléger les procédures administratives lors de l'importation d'intrants agricoles, des alevins de loups et des dourades et agroalimentaires	- Inciter les nouveaux promoteurs à entreprendre des projets agricoles et agroalimentaires innovants à haute valeur ajoutée - Encourager les projets de stabilisation (séchage, conserves, fermentation) des excédents des produits agricoles périssables, des sous-produits aquatiques et des rejets de la pêche et des industries agroalimentaires - Réserver une enveloppe budgétaire et alléger les procédures administratives pour encourager la création d'unités de transformation des produits agricoles périssables	- Elaborer un plan trimestriel prévisionnel de stockage compte tenu de la situation du marché - Créer des guides pour minimiser les pertes au niveau de la récolte, du transport, du stockage et de la transformation - Mise à disposition et réquisition des moyens de l'Etat et du secteur privé pour assurer la collecte et la constitution de stocks stratégiques en produits de base	- Elaborer un plan directeur d'extension des capacités de stockage des produits stratégiques de base avec révision de la répartition géographique - Réserver le financement nécessaire aux investissements d'accroissement de la capacité de stockage projetée





MESURES OPÉRATIONNELLES	• Prendre toutes les dispositions nécessaires pour réussir la récolte des olives, des dattes, des agrumes et des autres fruits • Créer des comités permanents pour la sensibilisation et l'encadrement en matière de bonnes pratiques de production, manutention, traçabilité et transformation des produits agricoles, aquatiques et agroalimentaires • Application de la majoration supplémentaire de 5 % de l'approvisionnement en carburant accordée en septembre 2019 • Implémentation d'un plan d'action national de lutte contre la pêche illicite • Entamer l'élaboration d'un programme national d'innovation des systèmes de cultures, de pisciculture marine et continentale, d'élevage et des systèmes de production et de transformation			
---	---	--	--	--

MESURES OPÉRATIONNELLES	- Rédaction des protocoles sanitaires de lutte contre la COVID-19 prenant en compte les spécificités de chaque activité agricole et de la transformation agroalimentaire (abattoir, unité de conditionnement de fruits, produits de la mer, etc.) - Renforcer la sécurité et la disponibilité du transport public vers les zones industrielles et les ports de pêche			
Maintien et soutien à l'exportation et rationalisation des importations des produits agricoles et agroalimentaires				
OBJECTIFS STRATÉGIQUES	2. Optimisation des importations en produits agricoles et agroalimentaires			
ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	1.1. Soutien et maintien des activités d'exportation des produits agricoles et agroalimentaires	1.2. Encouragement à l'ouverture de nouveaux marchés pour les produits agricoles et agroalimentaires tunisiens	2.1. Assurer l'importation des quantités suffisantes de produits de base	2.2. Réduction de l'importation des produits transformés disponibles en Tunisie
MESURES OPÉRATIONNELLES	- Elaboration d'un programme trimestriel de travail relatif à la diplomatie économique pour exporter les stocks actuellement disponibles et les productions d'huile d'olive, de dattes, d'agrumes et de produits de mer - Révision et assouplissement	- Création d'une cellule nationale de prospection des marchés d'exportation et d'importation et de marketing agroalimentaire - Encadrement et encouragement des exportateurs de produits agricoles et agroalimentaires à travers des pro-	Elaboration d'un programme trimestriel prévisionnel national d'importation en concertation avec les ministères concernés	Taxation des produits de la pêche importés en faveur du Fonds du repos biologique



MESURES OPÉRATIONNELLES	des modalités de contrôle officiel lors des opérations d'export des produits agricoles et agroalimentaires • Réduction des délais d'expédition dans les ports tunisiens en accordant la priorité aux produits agricoles et agroalimentaires et en mettant à niveau les installations portuaires avec mise en place d'un « passage vert » destiné aux produits périssables • Amélioration des conditions et de la capacité de stockage des produits de la pêche dans les aéroports	grammes et des dispositions spécifiques supervisés par le CEPEX (exonération partielle, avantages fiscaux, etc.) • Accélérer et faciliter les missions d'audit et de contrôle des conditions de production et d'exportation des produits de la pêche vers la Russie, l'Arabie Saoudite et la Chine	
---	---	---	--

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	Satisfaction des besoins de consommation des ménages tunisiens tout en préservant leur pouvoir d'achat, notamment en produits de base		
ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	1. Besoins de consommation des ménages tunisiens satisfaits et pouvoir d'achat préservé		
MESURES OPÉRATIONNELLES	1.1. Satisfaction des besoins des consommateurs en produits de première nécessité	1.2. Fruits et légumes, viandes et poissons bleus accessibles pour les consommateurs	1.3. Maîtrise de la politique des prix des produits agricoles et agroalimentaires et des mécanismes d'ajustement
	• Ajustement systématique des disponibilités alimentaires aux besoins de la population • Assurer le suivi régulier des stocks disponibles chez les industriels et les circuits de distribution • Stock de régulation pour certains produits agricoles et alimentaires de grande	• Développement des réseaux de vente directe partout dans le pays • Elargissement du réseau de vente de proximité pour les produits frais et produits de la mer • Fixation du prix des fruits et légumes en garantissant une marge convenable pour les producteurs	• Conservation des subventions pour les produits alimentaires de base (farine, pâtes alimentaires, huiles alimentaires) • Création d'un observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires • Contrôle intensifié des marchés parallèles

MESURES OPÉRATIONNELLES	consommation (céréales, lait, œufs, etc.)	• Révision des droits d'utilisation des marchés de gros	
	- Sensibiliser davantage le consommateur pour éviter le stockage excessif des produits de base chez eux - Lutte contre la contrebande et le commerce illicite		
	Soutien social spécifique et exceptionnel pour les populations rurales vulnérables et les populations en situation de chômage obligatoire, des agriculteurs, pêcheurs et industriels en difficulté		
OBJECTIFS STRATÉGIQUES	1. Populations rurales vulnérables et population au chômage obligatoire aidée, agriculteurs pêcheurs et industriels compensés		
ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	1.1. Economie Sociale et Solidaire structurée et institutionnalisée	1.2. Fonds de crise Covid-19 créé pour compenser les pertes encourues par les agriculteurs, pêcheurs et industriels et relancer leurs activités	1.3. Initier la promotion de l'agriculture et de la pêche des jeunes
	- Création d'une équipe de travail pluridisciplinaire chargée de l'ESS qui évoluera vers une Direction Générale au sein du ministère de l'agriculture - Création d'un Fonds spécial ESS - Elaboration d'un programme de travail trimestriel et d'une stratégie ESS dans le domaine agricole et agroalimentaire - Création d'une base de données des populations rurales, des agriculteurs, femmes collectrices des palourdes et pêcheurs démunis et pauvres systématiquement actualisée	- Elaboration de la liste des agriculteurs, femmes collectrices des palourdes, pêcheurs et industriels endommagés avec estimation des coûts - Engager les opérations de compensation	- Préparation de la liste des plans d'affaires élaborés par l'API et les Centres d'Affaires non réalisés du fait de l'indisponibilité de financement - Organisation d'une réunion avec les banquiers (BTS, BNA, BFPME etc.) pour le financement des projets - Création d'une ligne de crédits à taux bonifié au profit des jeunes et des femmes dans les milieux ruraux pauvres et vulnérables - Organisation des journées d'investissement, de développement et de création d'emplois
MESURES OPÉRATIONNELLES			



	Dématérialisation et digitalisation de l'agriculture, de la pêche et des industries agroalimentaires à tous les niveaux	
OBJECTIFS STRATÉGIQUES	1. Activités de l'agriculture, de la pêche et des industries agroalimentaires digitalisées	
ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	1.1. Facturation électronique validée et paiement digital	1.2. Connexion des exploitations agricoles et des PME en IAA
MESURES OPÉRATIONNELLES	- Validation de la signature électronique des documents administratifs - Création de plateformes et bases de données digitales	- Généralisation de l'utilisation des drones en agriculture et pêche en tenant compte du coût et de l'efficacité - Mise en place du système d'information décisionnel de pêche et d'aquaculture (SID) - Création des applications Smartphone e-commerce pour les poissonneries de proximité

Ces mesures ont été formulées par les experts de l'URS Agriculture et industries agroalimentaires :

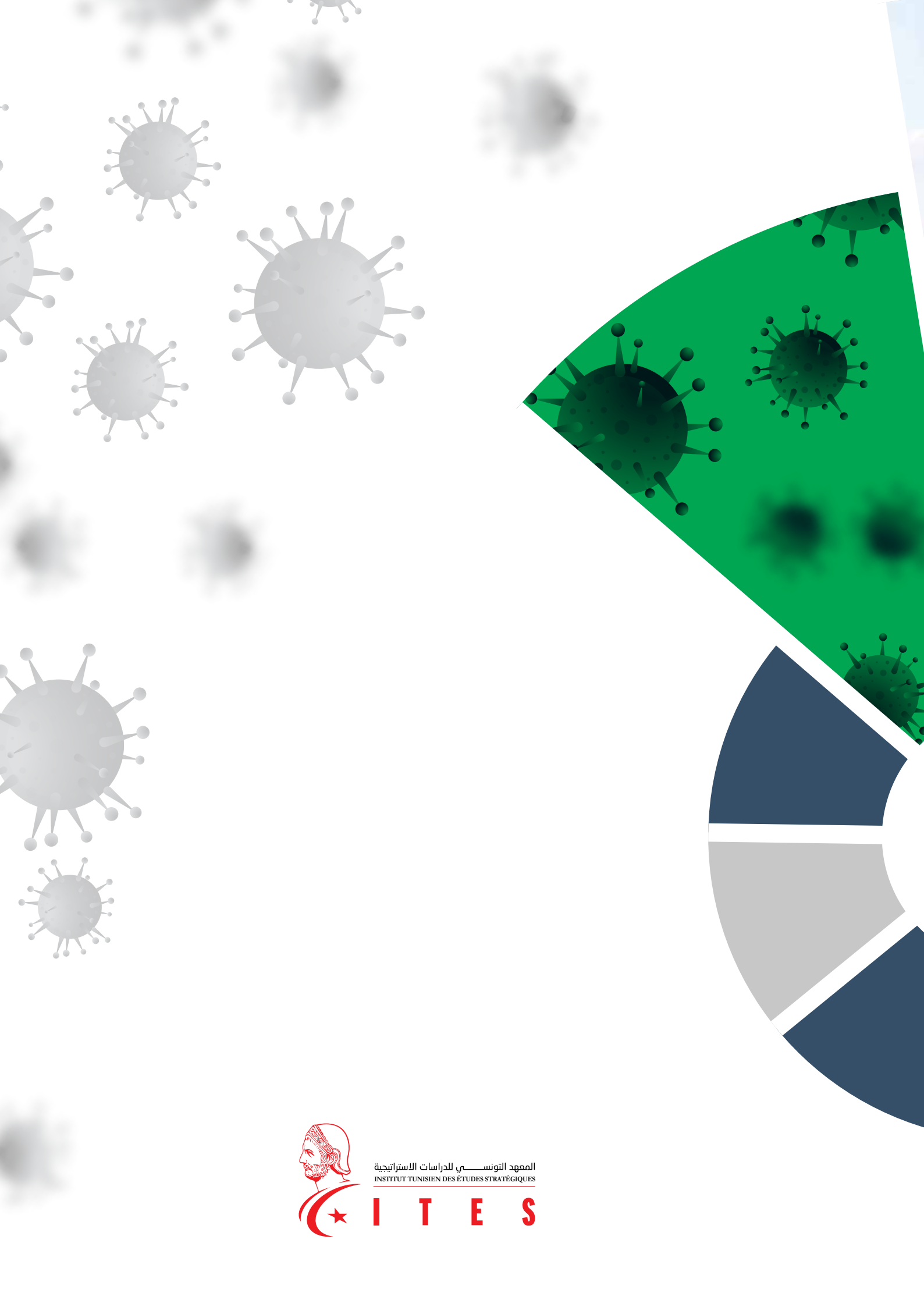
Boubaker KARRAY, Coordinateur
Sonia BOUDICHE
Mohamed Ali AYADI
Noureddine AGREBI
Yassine SKANDRANI

INSTITUT TUNISIEN DES ETUDES STRATEGIQUES

Think tank Tunisien d'envergure par ses aires de recherches diversifiées, l'ITES traite les questions stratégiques sur le devenir du pays dans leurs multiples dimensions. Instrument d'aide à la décision publique, il se positionne de manière singulière au niveau national au cœur des enjeux politiques, économiques et sociaux du pays.

Les travaux de l'Institut visent à mettre l'accent sur les politiques publiques de demain afin de faciliter la prise de décisions en matière de réforme de fond qu'appelle le processus démocratique dans lequel notre pays s'est engagé.

Espace de réflexion pluridisciplinaire, forum d'échange et de débat, l'ITES tend vers une influence globale dédiée au développement, à la coopération ainsi qu'à la promotion d'un engagement actif de la Tunisie sur la scène nationale et internationale.



المعهد التونسي للدراسات الاستراتيجية
INSTITUT TUNISIEN DES ÉTUDES STRATÉGIQUES

I T E S